

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 40092
Numéro SIREN : 477 769 178
Nom ou dénomination : EUROPENERGIE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2019 sous le numéro de dépôt 4258

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
EPINAL

Espace Judiciaire J-V Daubié
Place Jeanne d'Arc
88000 EPINAL

Tél : 03 54 59 18 50

EUROPENERGIE DISTRIBUTION

45 rue de Tiharménil
88700 Jeanménil

V/REF :

N/REF : 2004 B 40092 / 2019-B-4258

Le greffier du tribunal de commerce d'Epinal certifie qu'il a reçu le 01/08/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2018.

Concernant la société

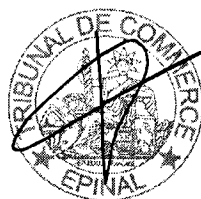
EUROPENERGIE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
45 rue de Tiharménil
88700 Jeanménil

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-4258 le 01/08/2019

R.C.S. EPINAL 477 769 178 (2004 B 40092)

Fait à EPINAL le 01/08/2019,

LE GREFFIER



EUROP-ENERGIE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 888 000 euros
Siège social : 45, Rue de Tiharménil 88700 JEANMENIL
RCS EPINAL 477.769.178

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 NOVEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30.06.2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

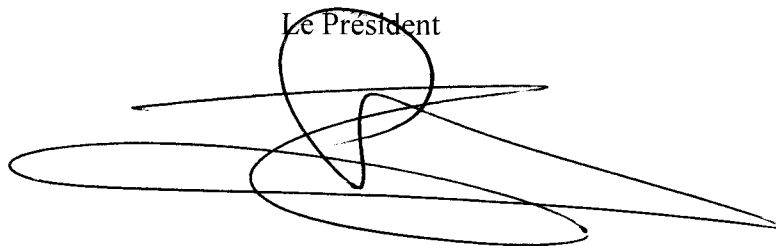
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 737 755,48 euros en totalité au compte « autres réserves »

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 novembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned below the text 'Le Président'.

EUROP-ENERGIE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 888 000 euros
Siège social : 45, Rue de Tiharménil 88700 JEANMENIL
RCS EPINAL 477.769.178

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 NOVEMBRE 2018

Exercice clos le 30 juin 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

A la lecture du compte de résultat et en rapprochant les chiffres des derniers exercices, nous pouvons souligner les montants suivants (en €) :

	<u>Ex N</u>	<u>Ex N-1</u>
Chiffre d'affaires HT	511 714	568 518
Résultat d'exploitation	-25 577	118 996
Salaires et charges	130 649	150 208
Résultat financier	572 862	515 208
Résultat courant	547 285	634 204
Résultat exceptionnel	190 471	-39 398

Impôt société	0	80 628
Résultat net	737 755	514 177

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Notre activité de prestations administratives s'est poursuivie normalement. Les frais non couverts par cette activité l'ont été par les dividendes encaissés de nos filiales.

Notre filiale, la SASU CHAMP'ENERGIE a absorbé deux autres sociétés du groupe : la SASU NOIZET WARIN et la SARL GUERQUIN ENERGIE DISTRIBUTION, à effet du 3 janvier 2018 (*effet comptable et fiscal de cette fusion absorption au 1^{er} juillet 2017*). Notre filiale CHAMP'ENERGIE a modifié sa dénomination sociale suite à cette fusion, elle est désormais dénommée GED ENERGIES.

Cette-dernière nous a crédité de 271.437,50 € en application de la clause de retour à meilleure fortune de l'abandon de compte courant consenti en 2015.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre activité de prestations reste inchangée.

Nos sociétés fille n'ayant pas décidé de distribution, notre résultat 2019 en sera donc impacté.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous n'avons aucun événement important survenu entre la date de clôture de l'exercice et l'établissement du présent rapport à vous signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations :

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés que chacune contrôle.

Pour situer l'activité au sein de nos filiales, au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, il nous paraît utile de citer les chiffres suivants :

Concernant la société **C.C.D ENERGIES**, détenue à 100% :

Exposé des résultats

	<u>Ex N</u>	<u>Ex N-1</u>
Chiffre d'affaires HT	45 828 049	39 864 727

Résultat d'exploitation	586 129	511 344
Salaires et charges	1 265 010	1 023 216
Résultat financier	-41 762	-36 549
Résultat courant	544 366	474 795
Résultat exceptionnel	13 748	70 471
Impôt société	156 721	171 177
Résultat net	401 393	374 089

Notre filiale a absorbé sa société fille, la société LECLERC SA, par transmission universelle de patrimoine décidée le 24 mai 2018.

Notre filiale a maintenu le niveau de ses marges qui lui permet d'absorber la hausse de ses frais de personnel, tout en dégagant un résultat positif en légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

Notre filiale a souscrit au capital de la SAS XMO Energie dans le cadre de sa constitution pour acquérir 67% de la SAS O'ENERGIE.

Notre filiale n'envisage pas de modifier ses conditions actuelles d'exploitation.
Notre filiale envisage d'acquérir les fonds de commerce actuellement exploités par location gérance.

Concernant la société **GED ENERGIES**, détenue à 100% :
Exposé des résultats

	<u>Ex N</u>	<u>Ex N-1</u>
Chiffre d'affaires HT	50 220 005	38 298 887
Résultat d'exploitation	325 127	17 143
Salaires et charges	1 358 554	834 236
Résultat financier	-67 522	-59 963
Résultat courant	257 605	-42 820
Résultat exceptionnel	-257 605	42 820

Impôt société	0	0
Résultat net	0	0

Notre filiale a absorbé ses sociétés sœurs, les SARL GUERQUIN ENERGIE et SASU NOIZET-WARIN, avec un effet fiscal et comptable au 1er juillet 2017.

Le résultat dégagé au cours de son dernier exercice lui a permis de nous restituer une partie de l'abandon de compte courant consenti en 2014, à hauteur de 271.437,50 €.

Les fusions réalisées au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2018 devraient permettre à notre filiale d'améliorer la rentabilité de son activité.

Société **DONY COMBUSTIBLES**, détenue à 100% par GED ENERGIES, détenue à 100% :
Exposé des résultats

	<u>Ex N</u>	<u>Ex N-1</u>
Chiffre d'affaires HT	57 600	153 457
Résultat d'exploitation	25 398	-12 156
Salaires et charges	0	1 792
Résultat financier	1 454	760
Résultat courant	26 852	-11 396
Résultat exceptionnel	-3 264	8 179
Impôt société	0	0
Résultat net	23 588	-3 217

La location-gérance du fonds de commerce de la société DONY, limité à la vente de carburants, s'est poursuivie normalement au cours de l'exercice et lui a permis de dégager un résultat positif.

Son activité de loueur de fonds de commerce doit se poursuivre dans les mêmes conditions. Il est envisagé de développer son activité de négoce de gros de combustibles.

Concernant la société **EUROPE ENERGIES DISTRIBUTION France**, détenue à 14,81%
Exposé des résultats (exercice clos le 30 juin 2018)

	<u>Ex N</u>	<u>Ex N-1</u>
Chiffre d'affaires HT	348 370,15	202 663,59
Résultat d'exploitation	17 747,39	- 135 946,38
Salaires et charges	0,00	0,00
Résultat financier	127,08	0,00
Résultat courant	17 874,47	- 135 946,38
Résultat exceptionnel	- 1594,37	-2525,58
Impôt société	0,00	0,00
Résultat net	16 280,10	-138 471,96

Notre filiale a modifié la date de clôture de son exercice social.
L'exercice clos le 30 juin 2018 a ainsi une durée de 18 mois.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau joint en annexe.

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2018, le périmètre de consolidation du groupe EED comprenait les sociétés suivantes :

- C.C.D ENERGIES, détenue à 100%
- GED ENERGIES, détenue à 100%
- DONY COMBUSTIBLES, détenue à 100% par GED ENERGIES
- Xmo ENERGIE, détenue à 20% par GED ENERGIES et 20% par C.C.D ENERGIES
- EEDF, détenue à 14,81%

Conformément aux dispositions du Code de commerce, nous vous présenterons le rapport sur la gestion du groupe et le projet de comptes consolidés de l'exercice écoulé.

Nous vous précisons que toutes les informations visées à l'article R. 225-102 du Code de commerce concernant le contenu du rapport de gestion sont également applicables au rapport sur la gestion du groupe.

Nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 737 755,48 euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	737 755,48 euros
- A titre de dividendes aux actionnaires Soit 2,70 euros par action	400 000,00 euros
- Le Solde Au compte « autres réserves »	337 755,48 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 4 844 266,37 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social dans le délai légal, soit dans les neuf mois de la clôture.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 45 722 euros,

~~- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 354 278 euros,~~

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinques du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des exercices clos depuis sa transformation en société par actions.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Renouvellement et/ou remplacement du Président

Le Président a été nommé par décision des associés en date du 26 septembre 2014, pour une durée de quatre ans qui arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 30 juin 2018.

Ainsi, nous vous proposons de nommer en remplacement (*en fonction des « candidatures » qui seront réceptionnées*)

A défaut, nous vous proposons de renouveler le mandat de Monsieur Philippe COLNE, en qualité de Président,

Pour une période de quatre ans prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir pour statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2022.

Renouvellement et/ou remplacement des Directeurs Généraux

Les deux Directeurs Généraux ont été nommés par décision des associés en date du 26 septembre 2014, pour une durée de quatre ans qui arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 30 juin 2018.

Ainsi, nous vous proposons de renouveler les mandats de Monsieur Manuel BOUVERY et Monsieur Thierry DUCHENE.

Ou, nous vous proposons de nommer en remplacement

Pour une période de quatre ans prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir pour statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2022.

Renouvellement et/ou remplacement des membres du conseil

Les mandats de l'ensemble des membres du conseil, nommés le 26 septembre 2014 lors de la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée, arrivent à échéance à l'issue de l'assemblée du 22 novembre 2018.

Pour mémoire, les membres du Conseil sont :

La société RICHARD,
La société SAGUEZ,
La société ETS GUERIN,
La société BOUVERY COMBUSTIBLES
La société DUCHENE NEGOCE
La société Ets COLNE PHILIPPE ANDRE
La société FIOUL SERVICES

Ainsi, nous vous proposons :

- de renouveler le mandat de l'ensemble des membres du Conseil,
- ou de nommer (en remplacement):

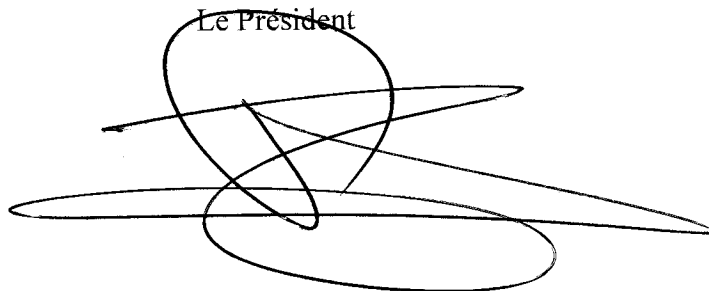
pour une période de quatre ans prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir pour statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2022.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre conseil quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à JEANMENIL
Le 7 novembre 2018.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Factures reçues

Montant des achats TTC

599 982

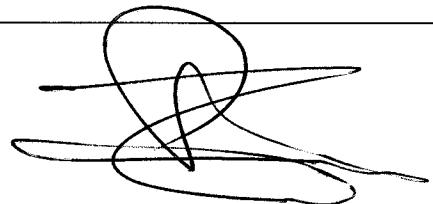
	Article D. 441-4, I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	Non applicable				2
Montant total des factures concernées TTC	202 €				202 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues TTC					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : comptant				

Factures émises

Chiffre d'affaires TTC

725 316

	Article D. 441-4, I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	Non applicable				0
Montant total des factures concernées TTC					0 €
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues TTC					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : comptant				



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1 30/06/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	7 543. 20	6 123. 20	1 420. 00	1 000. 00
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	7 724. 00	7 462. 00	262. 00	1 832. 00
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	4 910 514. 36		4 910 514. 36	4 903 201. 77	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	10 000. 00		10 000. 00	10 000. 00	
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 000. 00		3 000. 00	3 000. 00	
Total II	4 938 781. 56	13 585. 20	4 925 196. 36	4 919 033. 77	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	2 105 857. 43		2 105 857. 43	1 592 396. 27
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	2 539. 05		2 539. 05	128 205. 51	
Charges constatées d'avance (3)	13 266. 00		13 266. 00	16 884. 00	
Total III	2 121 662. 48		2 121 662. 48	1 737 485. 78	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 060 444. 04	13 585. 20	7 046 858. 84	6 656 519. 55	

Certifié conforme.

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 12
	Capital (Dont versé : 888 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation)	888 000.00 2 122 000.00	888 000.00 2 122 000.00
	Réserves		
CAPITAUX PROPRES	Réserve légale	88 800.00	73 333.96
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 407 710.89	908 999.58
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	737 755.48	514 177.35
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	5 244 266.37	4 506 510.89
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 146 296.53	1 429 372.34
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	209 242.74	263 656.31
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 172.81	100 175.13
	Dettes fiscales et sociales	38 464.19	126 825.09
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200 125.00	200 125.00
	Autres dettes	106 291.20	29 854.79
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	1 802 592.47	2 150 008.66
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 046 858.84	6 656 519.55

(1) Dont à moins d'un an

944 569.34

1 003 712.13

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1 30/06/2017 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				1 200.00		- 1 200.00	- 100.00
Production vendue de biens							
Production vendue de services	511 714.44		511 714.44	567 317.69		- 55 603.25	- 9.80
Chiffre d'affaires NET	511 714.44		511 714.44	568 517.69		- 56 803.25	- 9.99
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				1 644.45		- 1 644.45	- 100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				4 979.46		- 4 979.46	- 100.00
Autres produits			46 318.26	162 882.24		- 116 563.98	- 71.56
Total des Produits d'exploitation (I)			558 032.70	738 023.84		- 179 991.14	- 24.39
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises				1 100.00		- 1 100.00	- 100.00
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			449 366.18	456 602.04		- 7 235.86	- 1.58
Impôts, taxes et versements assimilés			2 024.01	1 650.29		373.72	22.65
Salaires et traitements			95 577.51	98 192.40		- 2 614.89	- 2.66
Charges sociales			35 071.71	52 015.12		- 16 943.41	- 32.57
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 570.00	4 407.00		- 2 837.00	- 64.37
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0.37	5 061.07		- 5 060.70	- 99.99
Total des Charges d'exploitation (II)			583 609.78	619 027.92		- 35 418.14	- 5.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			- 25 577.08	118 995.92		- 144 573.00	- 121.49
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2018	12	30/06/2017	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	599 425.64	542 939.02	56 486.62	10.40
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	599 425.64	542 939.02	56 486.62	10.40
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	26 563.58	27 731.44	- 1 167.86	- 4.21
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	26 563.58	27 731.44	- 1 167.86	- 4.21
2. Résultat financier (V-VI)	572 862.06	515 207.58	57 654.48	11.19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	547 284.98	634 203.50	- 86 918.52	- 13.71
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	271 487.50		271 487.50	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 235 451.39		1 235 451.39	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 506 938.89		1 506 938.89	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	81 017.00	39 398.15	41 618.85	105.64
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 235 451.39		1 235 451.39	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 316 468.39	39 398.15	1 277 070.24	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	190 470.50	- 39 398.15	229 868.65	583.45
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		80 628.00	- 80 628.00	- 100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	2 664 397.23	1 280 962.86	1 383 434.37	108.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 926 641.75	766 785.51	1 159 856.24	151.26
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	737 755.48	514 177.35	223 578.13	43.48

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

599 426.00 542 939.00
2 987.00 2 231.00

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 046 858.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 511 714.44 Euros et dégageant un bénéfice de 737 755.48 Euros.

~~L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.~~

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, 3 de nos filles, la SARL GUERQUIN ENERGIE DISTRIBUTION, la SASU CHAMP'ENERGIE et la SASU NOIZET-WARIN ont fusionné avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er juillet 2017. La structure absorbante a changé de nom pour devenir la SASU GED ENERGIE.

Au 30 juin 2018, notre fille, la SASU GED ENERGIE (ex CHAMP'ENERGIE) nous a remboursé partiellement l'abandon à caractère financier réalisé en 2014, à hauteur de 271.438 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 675 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 2 675 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	2 675
Total	2 675

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 123		420
TOTAL	7 123		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 724		
TOTAL	7 724		
Autres participations	4 903 202		1 242 764
Autres titres immobilisés	10 000		
Prêts, autres immobilisations financières	3 000		
TOTAL	4 916 202		1 242 764
TOTAL GENERAL	4 931 049		1 243 184

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 543	7 543
TOTAL			7 543	7 543
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 724	7 724
TOTAL			7 724	7 724
Autres participations		1 235 451	4 910 514	4 910 514
Autres titres immobilisés			10 000	10 000
Prêts, autres immobilisations financières			3 000	3 000
TOTAL		1 235 451	4 923 514	4 923 514
TOTAL GENERAL		1 235 451	4 938 782	4 938 782

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	6 123			6 123
TOTAL	6 123			6 123
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 892	1 570		7 462
TOTAL	5 892	1 570		7 462
TOTAL GENERAL	12 015	1 570		13 585

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 570				
TOTAL	1 570				
TOTAL GENERAL	1 570				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 000		3 000
Impôts sur les bénéfices	48 986	48 986	
Taxe sur la valeur ajoutée	48 324	48 324	
Divers état et autres collectivités publiques	1 026	1 026	
Groupe et associés	2 007 522	2 007 522	
Charges constatées d'avance	13 266	13 266	
TOTAL	2 122 123	2 119 123	3 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 146 297	288 273	858 023	
Fournisseurs et comptes rattachés	102 173	102 173		
Personnel et comptes rattachés	19 190	19 190		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 457	15 457		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 190	3 190		
Autres impôts taxes et assimilés	628	628		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200 125	200 125		
Groupe et associés	209 243	209 243		
Autres dettes	106 291	106 291		
TOTAL	1 802 592	944 569	858 023	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	283 076			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	6.0000	148	147 852		148 000

Au cours de l'exercice, nous avons divisé la valeur nominale de nos actions par 1.000 pour multiplier le nombre d'actions par 1.000.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	25 152
Total	25 152

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	2 355
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 170
Dettes fiscales et sociales	28 139
Autres dettes	106 291
Total	217 956

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 266
Total	13 266

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	4 485 087	425 427	
Autres créances	2 007 522		
Emprunts et dettes financières diverses		209 243	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 462		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		199 750	
Autres dettes	106 291		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 146 297
Total	1 146 297

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 9 Février 2015
 Montant initial de cette garantie : 1 000 000
 Montant restant dû en capital : 543 844
 Date de fin d'échéance de la garantie : 05/02/2022
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement 10.002 actions Champ'énergie

Emprunt du : 15 octobre 2015
 Montant initial de cette garantie : 500 000
 Montant restant dû en capital : 311 291
 Date de fin d'échéance de la garantie : 15/09/2022
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement des actions Noizet

Emprunt du : 17 mai 2017
 Montant initial de cette garantie : 370 000
 Montant restant dû en capital : 291 162
 Date de fin d'échéance de la garantie : 15/05/2022
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement 2.498 actions Champ'énergie

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		41 469
Intérêts non échus	41 469	
Total (1)		41 469
Dont engagements assortis de sûretés réelles		41 469

Engagements reçus

Abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune		308 961
Total		308 961

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SAS GED ENERGIES - SAS C.C.D.-ENERGIES - Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS EUROPE ENERGIES DISTRIBU - SCI 2E IMMOBILIER	352 725	157 418	100.00	2 904 587	2 904 587	1 332 530		50 220 005		327 100
	620 500	1 628 922	100.00	1 580 500	1 580 500	650 866		45 828 049	401 393	248 200
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	1 200 500	-94 122	33.32	400 000	400 000			348 370	16 280	
	89 410	152 947	12.10	25 427	25 427			153 036	60 975	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits de cession des immo. fin.	1 235 451	67560000
- Retour à meilleure fortune	271 437	77180000
- Régularisation diverse	50	77180000
Total	1 506 938	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	1 217	67120000
- Indemnités de rupture de contrat	79 800	67180000
- VNC des titres	1 235 451	67560000
Total	1 316 468	





36 rue Louis MEYER
88190 Golbey

S NEG

3 rue de Vic
54000 Nancy

SAS EUROP-ENERGIE DISTRIBUTION

45, rue de Tiharménil
88700 JEANMENIL

Certifié conforme

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice Clos au 30 Juin 2018**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EUROPE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EUROP-ENERGIE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe relative aux faits caractéristiques de l'exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre société détient des titres de participation pour un montant brut de 4 910 514 €. La note « Titres immobilisés » de l'annexe présente le principe d'évaluation de la valeur actuelle desdits actifs et l'éventuelle nécessité de constituer des provisions au cas où cette valeur serait inférieure à la valeur d'origine.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus.

En outre, nous avons revu les données sur lesquelles la direction s'est fondée pour déterminer le montant de la valeur actuelle de ces actifs et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations faites par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

SAS EUROP-ENERGIE DISTRIBUTION

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Golbey, le 6 Novembre 2018

Fait à Nancy, le 6 Novembre 2018

NEXIOM AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Paris

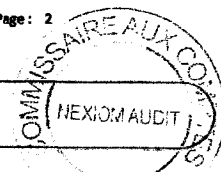
SONEG
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Nancy

ANNEXE

**DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

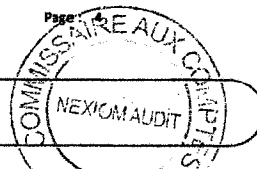
ACTIF		Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1 30/06/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	7 543. 20	6 123. 20	1 420. 00	1 000. 00
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	7 724. 00	7 462. 00	262. 00	1 832. 00
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	4 910 514. 36		4 910 514. 36	4 903 201. 77	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	10 000. 00		10 000. 00	10 000. 00	
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 000. 00		3 000. 00	3 000. 00	
Total II	4 938 781. 56	13 585. 20	4 925 196. 36	4 919 033. 77	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	2 105 857. 43		2 105 857. 43	1 592 396. 27
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	2 539. 05		2 539. 05	128 205. 51	
Charges constatées d'avance (3)	13 266. 00		13 266. 00	16 884. 00	
Total III	2 121 662. 48		2 121 662. 48	1 737 485. 78	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 060 444. 04	13 585. 20	7 046 858. 84	6 656 519. 55	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

		Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 12
PASSIF			
	Capital (Dont versé : 888 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	888 000.00 2 122 000.00	888 000.00 2 122 000.00
CAPITAUX PROPRIETAIRES	Réserves		
	Réserve légale	88 800.00	73 333.96
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 407 710.89	908 999.58
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	737 755.48	514 177.35
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	5 244 266.37	4 506 510.89
AUTRES FONDS PROPRIETAIRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 146 296.53	1 429 372.34
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	209 242.74	263 656.31
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 172.81	100 175.13	
Dettes fiscales et sociales	38 464.19	126 825.09	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200 125.00	200 125.00	
Autres dettes	106 291.20	29 854.79	
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	1 802 592.47	2 150 008.66
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 046 858.84	6 656 519.55
		944 569.34	1 003 712.13

(1) Dont à moins d'un an



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1 30/06/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises				1 200.00	-1 200.00	100.00
Production vendue de biens						
Production vendue de services	511 714.44		511 714.44	567 317.69	-55 603.25	-9.80
Chiffre d'affaires NET	511 714.44		511 714.44	568 517.69	-56 803.25	-9.99
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				1 644.45	-1 644.45	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				4 979.46	-4 979.46	100.00
Autres produits			46 318.26	162 882.24	-116 563.98	-71.56
Total des Produits d'exploitation (I)			558 032.70	738 023.84	-179 991.14	-24.39
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises				1 100.00	-1 100.00	100.00
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			449 366.18	456 602.04	-7 235.86	-1.58
Impôts, taxes et versements assimilés			2 024.01	1 650.29	373.72	22.65
Salaires et traitements			95 577.51	98 192.40	-2 614.89	-2.66
Charges sociales			35 071.71	52 015.12	-16 943.41	-32.57
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 570.00	4 407.00	-2 837.00	-64.37
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0.37	5 061.07	-5 060.70	-99.99
Total des Charges d'exploitation (II)			583 609.78	619 027.92	-35 418.14	-5.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-25 577.08	118 995.92	-144 573.00	-121.49
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proportionalisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2018	12	30/06/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	599 425.64		542 939.02		56 486.62	10.40
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	599 425.64		542 939.02		56 486.62	10.40
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	26 563.58		27 731.44		-1 167.86	-4.21
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	26 563.58		27 731.44		-1 167.86	-4.21
2. Résultat financier (V-VI)	572 862.06		515 207.58		57 654.48	11.19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	547 284.98		634 203.50		-86 918.52	-13.71
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	271 487.50				271 487.50	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 235 451.39				1 235 451.39	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	1 506 938.89				1 506 938.89	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	81 017.00		39 398.15		41 618.85	105.64
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 235 451.39				1 235 451.39	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	1 316 468.39		39 398.15		1 277 070.24	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	190 470.50		-39 398.15		229 868.65	583.45
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			80 628.00		-80 628.00	-100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	2 664 397.23		1 280 962.86		1 383 434.37	108.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 926 641.75		766 785.51		1 159 856.24	151.26
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	737 755.48		514 177.35		223 578.13	43.48

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

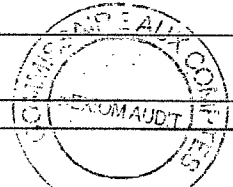
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

599 426.00 542 939.00
2 987.00 2 231.00
CFGS



ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 046 858.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 511 714.44 Euros et dégageant un bénéfice de 737 755.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, 3 de nos filles, la SARL GUERQUIN ENERGIE DISTRIBUTION, la SASU CHAMP'ENERGIE et la SASU NOIZET-WARIN ont fusionné avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er juillet 2017. La structure absorbante a changé de nom pour devenir la SASU GED ENERGIE.

Au 30 juin 2018, notre fille, la SASU GED ENERGIE (ex CHAMP'ENERGIE) nous a remboursé partiellement l'abandon à caractère financier réalisé en 2014, à hauteur de 271.438 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 675 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 2 675 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	2 675
Total	2 675

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 123		420
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 724		
TOTAL	7 724		
Autres participations	4 903 202		1 242 764
Autres titres immobilisés	10 000		
Prêts, autres immobilisations financières	3 000		
TOTAL	4 916 202		1 242 764
TOTAL GENERAL	4 931 049		1 243 184

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 543	7 543
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 724	7 724
TOTAL			7 724	7 724
Autres participations		1 235 451	4 910 514	4 910 514
Autres titres immobilisés			10 000	10 000
Prêts, autres immobilisations financières			3 000	3 000
TOTAL		1 235 451	4 923 514	4 923 514
TOTAL GENERAL		1 235 451	4 938 782	4 938 782

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	6 123			6 123
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 892	1 570		7 462
TOTAL	5 892	1 570		7 462
TOTAL GENERAL	12 015	1 570		13 585

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 570				
TOTAL	1 570				
TOTAL GENERAL	1 570				



ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 000		3 000
Impôts sur les bénéfices	48 986	48 986	
Taxe sur la valeur ajoutée	48 324	48 324	
Divers état et autres collectivités publiques	1 026	1 026	
Groupe et associés	2 007 522	2 007 522	
Charges constatées d'avance	13 266	13 266	
TOTAL	2 122 123	2 119 123	3 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	1 146 297	288 273	858 023	
Fournisseurs et comptes rattachés	102 173	102 173		
Personnel et comptes rattachés	19 190	19 190		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 457	15 457		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 190	3 190		
Autres impôts taxes et assimilés	628	628		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200 125	200 125		
Groupe et associés	209 243	209 243		
Autres dettes	106 291	106 291		
TOTAL	1 802 592	944 569	858 023	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	283 076			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	6.0000	148	147 852		148 000

Au cours de l'exercice, nous avons divisé la valeur nominale de nos actions par 1.000 pour multiplier le nombre d'actions par 1.000.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	25 152
Total	25 152

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	2 355
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 170
Dettes fiscales et sociales	28 139
Autres dettes	106 291
Total	217 956



ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 266
Total	13 266

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	4 485 087	425 427	
Autres créances	2 007 522		
Emprunts et dettes financières diverses		209 243	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 462		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		199 750	
Autres dettes	106 291		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 146 297
Total	1 146 297

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 9 Février 2015
 Montant initial de cette garantie : 1 000 000
 Montant restant dû en capital : 543 844
 Date de fin d'échéance de la garantie : 05/02/2022
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement 10.002 actions Champ'énergie

Emprunt du : 15 octobre 2015
 Montant initial de cette garantie : 500 000
 Montant restant dû en capital : 311 291
 Date de fin d'échéance de la garantie : 15/09/2022
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement des actions Noizet

Emprunt du : 17 mai 2017
 Montant initial de cette garantie : 370 000
 Montant restant dû en capital : 291 162
 Date de fin d'échéance de la garantie : 15/05/2022
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement 2.498 actions Champ'énergie



ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		41 469
Intérêts non échus	41 469	
Total (1)		41 469
Dont engagements assortis de sûretés réelles		41 469

Engagements reçus

Abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune		308 961
Total		308 961



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS GED ENERGIES	352 725	157 418	100.00	2 904 587	2 904 587	1 332 530		50 220 005	401 393	327 100
- SAS C.C.D.-ENERGIES	620 500	1 628 922	100.00	1 580 500	1 580 500	650 866		45 828 049		248 200
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SAS EUROPE ENERGIES DISTRIBU	1 200 500	-94 122	33.32	400 000	400 000			348 370	16 280	
- SCI 2E IMMOBILIER	89 410	152 947	12.10	25 427	25 427			153 036	60 975	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	
	imputé au compte	
Produits exceptionnels		
- Produits de cession des immo. fin.	1 235 451	67560000
- Retour à meilleure fortune	271 437	77180000
- Régularisation diverse	50	77180000
Total	1 506 938	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	1 217	67120000
- Indemnités de rupture de contrat	79 800	67180000
- VNC des titres	1 235 451	67560000
Total	1 316 468	



36 rue Louis MEYER
88190 Golbey

S NEG

3 rue de Vic
54000 Nancy

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

XXXX

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

Aux Associés,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 24 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Entité concernée : La SAS GED ENERGIES filiale à 100% de votre société

Objet : Remboursement partiel d'abandon de créance

Le 30 juin 2018, la société GED ENERGIES a remboursé à votre société la somme de 271 437,50 € correspondant à une partie de l'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune qu'elle lui avait consenti.

Entités concernées : La société GED ENERGIES et la société CCD ENERGIES filiales à 100% de votre société

Objet : Avenant à la convention d'assistance et de prestations

En date du 29 mai 2015, votre société et les sociétés GUERQUIN ENERGIE DISTRIBUTION, CCD ENERGIES et GED ENERGIES (ex CHAMP'ENERGIE) ont signé une convention d'assistance et de prestations.

Le 30 juin 2017, un avenant à cette convention a été signé pour tenir compte de la sortie de GED ENERGIES du groupe VIVESCIA. Après avoir constaté cette situation, les parties ont décidé de modifier l'article 2 « Rémunération » et d'ainsi supprimer la majoration de 50% du chiffre d'affaires de GED ENERGIE pour le calcul de la rémunération.

Entité concernée : La société ETABLISSEMENTS COUTURAUD associée de votre société jusqu'au 28 novembre 2017 et Membre du Conseil de votre société jusqu'au 30 novembre 2017

Objet : Avenant à la convention de prestations et rupture anticipée

Aux termes d'un acte sous seing, en date du 29 mai 2015, la société ETABLISSEMENTS COUTURAUD et votre société vous êtes rapprochées dans le cadre d'une convention de prestation. Le 8 juin 2017, un avenant à cette convention a été signé afin de renouveler celle-ci pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} juin 2017 et de modifier la durée du préavis en cas de rupture.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, les parties ont convenu de rompre la convention et l'avenant moyennant une indemnité transactionnelle d'un montant de 79 800 € payée par votre société permettant de couvrir le préjudice causé à la société ETABLISSEMENTS COUTURAUD.

Entité concernée : La société ABC PARTENAIRE associée de votre société

Objet : Poursuite de la convention de prestations

En date du 7 mars 2014, la société ABC PARTENAIRE et votre société vous êtes rapprochées dans le cadre d'une convention de prestation pour une durée de 4 ans.

A l'expiration de cette convention, les prestations se sont poursuivies aux mêmes conditions.

Entité concernée : La société ETABLISSEMENTS COLNE PHILIPPE ANDRE associée de votre société

Objet : Poursuite de la convention de prestations

En date du 29 mai 2015, la société ETABLISSEMENTS COLNE PHILIPPE ANDRE et votre société vous êtes rapprochées dans le cadre d'une convention de prestation pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} juin 2015.

A l'expiration de cette convention, les prestations se sont poursuivies aux mêmes conditions.

Entité concernée : La société DUCHENE NEGOCE associée de votre société

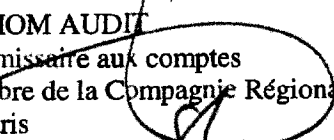
Objet : Poursuite de la convention de prestations

En date du 29 mai 2015, la société DUCHENE NEGOCE et votre société vous êtes rapprochées dans le cadre d'une convention de prestation pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} juin 2015.
A l'expiration de cette convention, les prestations se sont poursuivies aux mêmes conditions.

Fait à Golbey, le 6 Novembre 2018

Fait à Nancy, le 6 Novembre 2018

NEXIOM AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Paris



SONEG
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Nancy

